

Venthône, le 16 octobre 2007

Mesdames, Messieurs,

La Commune et le Ski-club de Venthône ont trouvé une solution avec la direction de CMA SA afin de faire profiter aux enfants de parents domiciliés sur la commune et membres du ski-club des tarifs « Haut Plateau », soit :

155.— pour les juniors de 6 à 15 ans révolu
449.— pour les jeunes de 16 à 19 ans révolu

Pour en bénéficier, il suffit de présenter une pièce d'identité aux caisses du départ des Violettes et demander le tarif « Haut Plateau », tous les jours de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 jusqu'au dimanche 11 novembre 2007.

Le ski-club, qui participe également à cette réduction, offre des subsides supplémentaires aux jeunes et aux juniors lors de l'assemblée annuelle qui sera convoquée le 02.11.2007.

Nous rappelons aussi que les adultes peuvent bénéficier de prix préférentiels pour tout achat d'abonnement jusqu'au 11 novembre 2007.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site www.mycma.ch ou vous adresser à M. Claude Clavien, Président du ski-club, au n° 078/703.91.84.

La Commune et le Ski-Club
de Venthône